



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

plan mixité du ministère des armées

Question au Gouvernement n° 1758

Texte de la question

PLAN MIXITÉ DU MINISTÈRE DES ARMÉES

M. le président. La parole est à M. Christophe Lejeune, et à lui seul.

M. Christophe Lejeune. Ma question s'adresse à Mme la ministre des armées. J'y associe ma collègue Bérangère Couillard, députée de la Gironde.

Malgré de nombreuses mesures, dont la plus emblématique est l'ouverture des écoles d'officiers aux femmes dans les années quatre-vingt, la France compte seulement 8 % d'officiers généraux féminins. C'est le chiffre que je retiens de la répartition des postes à haute responsabilité dans nos forces armées.

L'armée française reste malgré tout la quatrième armée la plus féminisée, mais, depuis dix ans, les chiffres stagnent.

La nouvelle loi de programmation militaire prévoit un recrutement conséquent jusqu'en 2025. Tous les potentiels, tous les talents, quels qu'ils soient, doivent pouvoir, s'ils le souhaitent, mener à bien une carrière au sein de l'institution militaire.

À cet effet, il nous est nécessaire de renforcer l'attractivité de nos armées et de trouver les bons moyens de fidéliser nos militaires. À la veille de la journée de lutte pour les droits des femmes, vous avez présenté aux armées un grand plan mixité.

Qu'on ne s'y trompe pas : il ne s'agit pas d'un plan de féminisation visant à mettre en œuvre des pratiques de discrimination positive, mais bien au contraire de mesures permettant de donner les mêmes chances à chacun de suivre le parcours qu'il ou elle souhaite, et de réussir dans les mêmes conditions. Les différentes actions devront donc bénéficier à tous et à toutes, et doivent permettre de faire évoluer les représentations.

Madame la ministre, vous avez fixé l'objectif de 10 % d'officiers généraux féminins d'ici à 2022. Dans le même temps, la loi de programmation militaire prévoit le doublement de la part d'officiers généraux féminins d'ici à 2025. Pouvez-vous nous préciser quelles sont les grandes mesures du plan mixité et comment celles-ci permettront d'atteindre ces objectifs ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des armées.

Mme Florence Parly, ministre des armées. Monsieur le député, comme vous l'avez relevé vous-même, les armées françaises font partie des plus féminisées du monde, mais la part des femmes y plafonne, ce à quoi nous ne pouvons nous résigner.

C'est la raison pour laquelle j'ai lancé une nouvelle étape avec un plan mixité qui comprend vingt-deux mesures destinées à tous, aux femmes comme aux hommes, et qui vise trois objectifs.

Le premier est de donner envie de s'engager dans les armées françaises.

Le deuxième est de donner envie d'y rester.

Le troisième est de montrer que chacune et chacun peut y monter en grade et prendre des responsabilités.

Par quels moyens ? Grâce à un certain nombre de mesures que je ne vais pas énumérer, mais par exemple en poursuivant l'affectation des femmes dans les centres de recrutement des armées, en développant le mentorat tout au long de la carrière, en prévoyant la présence d'au moins une femme dans tous les jurys d'examen ou de concours, en généralisant les référents mixité dans toutes les armées et dans les écoles de formation.

Dernière mesure, à laquelle je tiens beaucoup : lorsqu'on s'absentera, cela ne signifiera plus que l'on recule – ce qui veut dire que chacune et chacun doit conserver ses chances d'avancer en grade, même en cas d'absence prolongée.

Le Président de la République a fait de l'égalité entre les hommes et les femmes la grande cause nationale du quinquennat. Le ministère des armées entend y prendre toute sa part, tout simplement parce que la mixité est un gage de performance opérationnelle.

C'est aussi la clé d'un lien renforcé entre les armées et la nation.

J'ajoute que la nation est composée de femmes et d'hommes, et que nous avons besoin de pouvoir compter sur des forces qui lui ressemblent. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

Données clés

Auteur : [M. Christophe Lejeune](#)

Circonscription : Haute-Saône (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1758

Rubrique : Égalité des sexes et parité

Ministère interrogé : Armées

Ministère attributaire : Armées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 mars 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 mars 2019](#)